

DECLARATION

**LORS DE LA SESSION PLENIERE INFORMELLE
DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES**

**PAR S.E. M. JEAN-MARC HOSCHEIT,
AMBASSADEUR EXTRAORDINAIRE ET PLENIPOTENTIAIRE,
REPRESENTANT PERMANENT DU LUXEMBOURG AUPRES DES NATIONS UNIES,**

SUR LE RAPPORT PROJET OBJECTIFS DU MILLENAIRE,

AU NOM DE L'UNION EUROPEENNE

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne.

La Bulgarie et la Roumanie, pays adhérents, la Turquie, la Croatie*, pays candidats, l'Albanie, l'Ancienne République yougoslave de Macédoine, la Bosnie-Herzégovine, la Serbie-Monténégro, pays du processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels, se rallient à la présente déclaration.

L'Union européenne tient à exprimer sa gratitude envers vous, Monsieur le Président, pour l'organisation de ce deuxième échange de vues sur l'important rapport sur le Projet Objectifs du Millénaire.

Le débat d'aujourd'hui doit compléter, et non dupliquer, l'échange de vues que vous avez présidé le 25 janvier. Il devrait nous permettre de réagir, dans la mesure du possible, aux avis et demandes qui ont été formulés à cette occasion par d'autres participants. À cet égard, il convient que la déclaration que nous ferons aujourd'hui et notre précédente intervention sur le rapport relatif au Projet Objectifs du Millénaire soient prises en compte conjointement.

Monsieur le Président,

Le rapport sur le Projet Objectifs du Millénaire répond au mandat défini par le Secrétaire général selon lequel il convient de proposer les stratégies les plus efficaces en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Les auteurs du rapport nous livrent les résultats d'une analyse bien argumentée ainsi que des propositions orientées vers l'action visant à atteindre d'ici 2015 tous les ODM en réduisant la pauvreté de revenu, la faim, la maladie, l'exclusion et le manque d'infrastructures et d'abris, et en favorisant l'égalité entre les sexes, l'éducation, la santé et un environnement durable. Nous souscrivons à l'analyse selon laquelle de grandes régions du monde accusent un retard dans l'exécution des objectifs du Millénaire; ces objectifs peuvent toutefois être réalisés si tous les pays remplissent leurs engagements. L'UE convient par ailleurs qu'il y a lieu de centrer les efforts sur l'Afrique, comme l'a souligné le Conseil européen de décembre.

L'Union européenne, qui est fortement attachée aux objectifs du Millénaire pour le développement, souhaite rappeler que le développement est un objectif à part entière et non simplement un moyen de parvenir à la sécurité. À cet égard, nous nous rallions à l'opinion exprimée par les pays en développement qui estiment que la coopération internationale au développement doit continuer à être une composante centrale du travail des Nations Unies. Le développement et la sécurité sont liés; il convient de les examiner en tant que composantes essentielles du Sommet de 2005.

Le développement durable et le développement humain restent des cadres de référence. L'Union européenne tient à souligner l'importance du lien entre la réalisation des objectifs du Millénaire et la réaffirmation et la mise en œuvre intégrée et coordonnée des résultats des conférences et sommets au niveau international dans les domaines économique et social, ainsi que les matières connexes, y compris des conférences et sommets de Monterrey, de Johannesburg, de Pékin, de Copenhague et du Caire. Nous encourageons le Secrétaire général à prendre en compte ces questions, par le biais de recommandations concrètes, dans son prochain rapport global.

L'Union européenne note avec satisfaction que le rapport sur le Projet Objectifs du Millénaire

* La Croatie continue à participer au processus de stabilisation et d'association.

reconnait que l'objectif 7 relatif à l'environnement durable a été négligé jusqu'ici. Le rapport du Secrétaire général devrait présenter des solutions pratiques à ce sujet. En outre, l'Union européenne estime que certaines questions de développement qui revêtent une grande importance, telles que l'intégration des politiques d'égalité entre les hommes et les femmes, la prévention du HIV/SIDA, l'environnement, l'énergie et la responsabilité qui incombe aux pays développés de modifier leurs modes de production et de consommation, ne sont pas suffisamment évoquées dans le rapport sur le Projet Objectifs du Millénaire. L'Union européenne rappelle également que le Conseil européen de novembre a souligné que la mise en œuvre du Caire est essentielle pour la réalisation des ODM.

Dans la même optique, l'Union européenne souhaiterait également que les notions de respect de l'État de droit en vue de favoriser la croissance économique et le développement durable, de bonne gestion des affaires publiques, de démocratie et de droits de l'homme, ainsi que la nécessité d'intensifier les efforts visant à combattre la corruption à tous les niveaux, soient mises en évidence et traitées en tant que questions horizontales fondamentales.

Monsieur le Président,

Nous saluons le concept de stratégies de réduction de la pauvreté conçues au niveau national et fondées sur les objectifs du Millénaire pour le développement.

Le rapport relatif au Projet Objectifs du Millénaire précise que pour atteindre les objectifs de développement du Millénaire, il convient d'accroître sensiblement, à l'échelle mondiale, les ressources disponibles pour le financement du développement. L'Union européenne reste engagée à remplir ses obligations au titre du consensus de Monterrey. Certains États membres de l'Union européenne ont réalisé l'objectif de 0,7%; d'autres ont fixé des calendriers stricts. En avril, les ministres de l'Union européenne débattront de nouveaux objectifs appropriés en matière d'aide publique au développement pour 2009 - 2010. Nous sommes déterminés à améliorer la qualité de notre aide en veillant à une efficacité et une harmonisation renforcées, en explorant des modes de financement novateurs et en réexaminant des solutions à long terme au problème de la charge de la dette.

Nous invitons d'autres pays donateurs importants à se conformer à la norme de 0,7 % du PNB qui a été convenue au niveau international en matière d'APD. À ce sujet, nous tenons par ailleurs à saluer les efforts déployés par d'autres pays développés depuis la Conférence internationale sur le financement du développement qui s'est tenue à Monterrey.

En ce qui concerne le commerce, nous partageons la vue que l'assistance technique pour le commerce doit être augmentée et améliorée. Les pays développés, ainsi que les pays en voie de développement qui sont en position de le faire, devraient, tout comme l'UE, mettre en œuvre l'engagement pris lors de la 3^{ème} Conférence des PMA et assurer l'accès aux marchés en franchise et hors contingents pour tous les produits venant des PMA. Nous appelons aussi à une accélération des travaux dans tous les aspects des négociations du Doha Development Agenda à l'OMC, avec l'objectif de faire du progrès sur tous les aspects et de conclure avec succès le Doha Development Round.

Monsieur le Président,

Le rapport sur le Projet Objectifs du Millénaire recommande que soient sélectionnés « au moins une douzaine de pays à réalisation accélérée des ODM, pour une forte augmentation de l'APD en 2005 », « en raison de la qualité de leur gestion publique et de leur capacité d'absorption ». Ce concept nécessite une réflexion plus poussée. L'Union européenne est disposée à examiner les moyens d'accroître le niveau de l'aide en faveur des pays qui font la preuve de leur détermination à

créer l'environnement adéquat et mettent en place des stratégies pour la réduction de la pauvreté. Nous devons cependant veiller à ce que cette réalisation accélérée des objectifs ne se fasse pas au détriment des pays les plus pauvres, y compris les États les plus fragiles, et des populations les plus pauvres.

L'Union européenne prend note des considérations du rapport sur les pays à revenu intermédiaire.

Le rapport sur le Projet Objectifs du Millénaire recommande également le lancement de mesures produisant des gains rapides. L'Union européenne estime que bon nombre de ces initiatives sont dignes d'intérêt. Il convient de veiller à ce que les pays concernés maîtrisent ces actions et de ne pas imposer une conception unique. Afin de garantir le caractère durable de ce type d'actions, celles-ci devraient systématiquement s'inscrire dans des politiques à plus long terme, telles que les stratégies de réduction de la pauvreté fondées sur les objectifs de développement du Millénaire, et faire l'objet d'une évaluation qui prend en compte les aspects environnementaux, économiques et sociaux des actions en question.

L'Union européenne souscrit sans réserve à l'importance particulière que le rapport sur le Projet Objectifs du Millénaire accorde à la nécessité de renforcer la coordination entre les agences, fonds et programmes des Nations Unies, tant au niveau national qu'au niveau des sièges, au moyen d'un renforcement du rôle des coordinateurs résidents et du Groupe des Nations Unies pour le développement, ainsi qu'à un financement prévisible.

Monsieur le Président,

Je tiens à évoquer une autre question, qui n'est directement liée, ni au rapport sur le Projet Objectifs du Millénaire, ni au Rapport du Groupe de personnalités de haut niveau, mais qu'il conviendrait néanmoins d'aborder dans le rapport global que le Secrétaire général doit établir en mars: je souhaite insister sur l'importance d'une réaction humanitaire appropriée. Comme le cataclysme du Tsunami l'a montré, ce sont souvent les populations les plus démunies qui sont les plus exposées aux crises humanitaires. Nos mécanismes de réaction doivent être renforcés à cet égard.

Monsieur le Président,

Le développement demeure une priorité pour l'Union européenne.

L'état d'avancement de la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement sera examiné mardi prochain par les ministres du développement de l'Union européenne. Les rapports de la Commission européenne relatifs aux objectifs de développement du Millénaire, aux recommandations en vue d'actions supplémentaires et à la mise en œuvre de nos engagements dans le cadre de Monterrey seront soumis aux ministres des affaires étrangères et aux ministres chargés du développement pour décider en avril de mesures concrètes pour contribuer à la réalisation des ODM. L'Union européenne est convaincue que le Conseil économique et social et l'Assemblée générale devraient jouer un rôle de premier plan dans le suivi des engagements qui ont été pris.

S'agissant du financement du développement, les 25 ministres européens des finances examineront les questions de l'allègement de la dette, des mécanismes de financement innovants et du niveau adéquat de l'APD lors de leurs réunions mensuelles. Nous comptons aborder certaines de ces questions lors de la réunion de printemps du Conseil économique et social, des institutions de Bretton Woods et de l'OMC et dans le cadre du dialogue de haut niveau sur le financement du développement que l'Assemblée générale tiendra en juin.

Monsieur le Président,

L'Union européenne attend avec intérêt le débat conjoint sur le rapport relatif au Projet Objectifs du Millénaire et sur le Rapport du Groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement, qui doit avoir lieu le 22 février 2005. Conformément à l'intention dont vous nous avez fait part, les avis exprimés par les États membres devraient contribuer utilement au rapport global du Secrétaire général attendu pour le mois de mars.

Je vous remercie de votre attention.